

Une haute école protestante accusée de «radicalisation»

ENSEIGNEMENT Dans une publication scientifique, le professeur honoraire de l'Université de Lausanne, Pierre Gisel, interpelle les autorités des Eglises réformées. Ceci dans la perspective d'une potentielle accréditation de la HET-PRO en tant que HES

LUCAS VUILLEUMIER (PROTESTINFO)

La HET-PRO, Haute Ecole de théologie protestante sise à Saint-Légier (VD), est accusée d'être un «lieu de radicalisation» aux tendances «sectaires». Une affirmation consignée dans la revue scientifique *ThéoRèmes* par Pierre Gisel, professeur honoraire de théologie à l'Université de Lausanne et par ailleurs ancien membre de la Commission consultative en matière religieuse du Conseil d'Etat vaudois, chargée d'étudier la demande de reconnaissance d'intérêt public des Eglises évangéliques. Dans son article, il dénonce «l'approche confessante» de l'établissement, au détriment d'une pensée critique, notamment historique et sociale, et son «rapport à la vérité» – «une vérité valant par elle-même et détachée du culturel de tous».

Alternative confessante

Héritière de l'Institut biblique et missionnaire Emmaüs fondé en 1925, la HET-PRO – inaugurée en 2017 sous l'impulsion notamment de pasteurs réformés de tendance évangélique – fête à ce titre ses 100 ans d'existence ce 25 janvier. Déjà reconnue au niveau européen par l'European Council for Theological Education (ECTE), elle attend actuellement la décision de la Confédération quant à son accréditation institutionnelle en tant que haute école spécialisée (HES).

Une perspective qui incite Pierre Gisel à tirer la sonnette d'alarme: «Munis d'un titre universitaire reconnu, les diplômés de la HET-PRO pourraient prétendre au statut de pasteur dans les Eglises historiques, à condition de suivre la formation post-grade ad hoc.»

Pour Jean Decorvet, pasteur consacré dans l'Eglise réformée vaudoise (EERV) et recteur de la HET-PRO depuis sa création, les accusations formulées dans cet article ne sont pas fondées et sont «loin des réalités». Il rappelle que le but de cette école était de «proposer une formation visant à accompagner les étudiants dans la construction de leur identité professionnelle, et ce par l'acquisition et le développement de compétences. Si une dimension spirituelle est bien présente dans le cursus, elle ne néglige pas la dimension intellectuelle.»

Des propos confirmés par le pasteur Luc Badoux, membre du comité de direction de la HET-PRO: «Avoir une approche de croyant n'empêche pas une étude raisonnée des textes bibliques et des différentes traditions qui en découlent. Aller à la racine de la foi chrétienne ne veut pas dire qu'on se radicalise.» Lui-même pasteur à la paroisse de Corsier-Corseaux, un des quelques lieux de culte à tendance évangélique de l'EERV, il condamne un certain manque d'ouverture des milieux réformés et universitaires romands, que confirme à ses yeux la charge de Pierre Gisel: «Après un Bachelor obtenu à la HET-PRO, il est possible d'effectuer un master à l'Université de Strasbourg, tandis qu'aucun dialogue n'est possible avec les facultés suisses.»

Contactée, la sociologue et anthropologue Irene Becci, doyenne de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne (FTSR), se retient de commenter directement les critiques de Pierre Gisel sur la ligne de la HET-PRO, préférant s'en remettre à la «renommée mondiale» de l'expert. Cependant, elle émet des réserves quant à l'approche «professante et professionnalisante» de l'école, qu'elle juge «incompatible avec une méthodologie académique».

Compléter l'offre

Faut-il y voir une forme de concurrence entre ces deux types de formation, alors que les facultés de théologie classiques sont actuellement en mal d'étudiants et que la HET-PRO comptabilise une cinquantaine d'inscrits tous cursus confon-



«Aller à la racine de la foi chrétienne ne veut pas dire qu'on se radicalise»

LUC BADOUX, PASTEUR ET MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA HET-PRO

du? «Absolument pas. Il est tout à fait compréhensible que des personnes préfèrent cette voie, plutôt que la visée scientifique de l'offre universitaire», répond la doyenne. De son côté, Jean Decorvet assure que la HET-PRO «n'est pas dans une logique de concurrence, mais plutôt de complémentarité».

A propos des craintes que formule Pierre Gisel quant à l'engagement des diplômés de la HET-PRO dans les Eglises historiques, Jean Decorvet informe «qu'un dialogue fondamental est déjà en cours avec l'EERV», dont il rencontre régulièrement une délégation. «Toutefois, parler de noyautage et d'agenda caché est un fantasme. Notre objectif est de former des personnes pour répondre aux besoins d'un protestantisme diversifié.»

De son côté, Vincent Guyaz, président du Conseil synodal de l'EERV (exécutif), juge la véhémence de Pierre Gisel «inadéquante». Heureux des discussions autour des collaborations avec la HET-PRO, il mentionne que son Eglise pourrait déjà employer d'anciens étudiants de l'Ecole évangélique «en tant que diacres ou animateurs d'église. Nous avons toutefois mis en place des compléments de formation au sein de notre Séminaire de culture théologique (SCT), afin de notamment nous assurer de leur acculturation avec la tradition réformée.»

Bientôt pasteurs?

Et qu'en est-il du pastorat dans les Eglises historiques, leur sera-t-il bientôt accessible? Vincent Guyaz relève que «cette question a été posée depuis longtemps lors des synodes de l'EERV, qui fait face à une pénurie de pasteurs, certes, mais reste divisée sur l'engagement de ces personnes».

Il rappelle toutefois que «tant que la HET-PRO ne délivrera pas de certifications académiques ou de titres jugés équivalents, il restera impossible de se contenter de cette formation pour devenir un ministre réformé». Et ajoute que même en cas d'accréditation académique, «il appartiendra en outre aux facultés de théologie romandes de se prononcer sur la compatibilité de ce master». «Dans son règlement ecclésiastique, l'Eglise vaudoise confie au Collège romand de théologie protestante le soin de reconnaître toute équivalence de formation en la matière», précise encore Simon Buttica, vice-doyen de la FTSR et pasteur consacré dans l'EERV.

«Ce pré carré dont disposent les facultés devrait être repensé au regard des besoins professionnels du terrain en matière de pastorat», estime Jean Decorvet. Du côté universitaire, Irene Becci déclare que «si la HET-PRO devait devenir une haute école, les demandes d'équivalence seraient examinées au cas par cas». Sur ce sujet, le recteur de la HET-PRO se montre confiant mais aussi prudent: «Le Conseil suisse des hautes écoles, dont dépend le Conseil suisse d'accréditation, a validé notre admission à la procédure d'accréditation, première étape de notre reconnaissance en tant que haute école.»

Et d'ajouter que «des experts viendront sur place dans un mois pour évaluer les standards. La décision finale devrait ensuite être prise à la fin de l'année 2025.» ■

MAIS ENCORE

La formation 2025 de Sauvetage Faons Suisse a commencé

L'association Sauvetage Faons Suisse sauve chaque année plusieurs milliers de faons de la fauche pendant la période de mise bas, de fin avril à début juillet. Dès janvier et jusqu'en avril, l'association fournit une formation de base pour les personnes qui souhaitent utiliser leurs drones pour le sauvetage des faons. Cette année, 109 participants ont commencé la formation de base, a écrit hier Sauvetage Faons Suisse. La condition pour y participer est de réussir au préalable l'examen de drone A1/A3 de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). (ATS)

Les Jeunes Vert·e·x·s jouent la carte de l'humour

VOTATION Dans une campagne en faveur de leur initiative pour la responsabilité environnementale qui s'annonce difficile, les écologistes se sont associés à des humoristes. Une manière de répondre à leurs opposants qui les accusent de vouloir imposer des mesures extrêmes

YAN PAUCHARD, BERNE

Non, les Jeunes Vert·e·x·s n'entendent pas être perçus comme ceux qui veulent uniquement réduire la consommation de viande ou empêcher de prendre l'avion. Ils ont décidé de jouer la carte de l'humour en vue du dimanche 9 février, où la population est invitée à se prononcer sur leur initiative pour la responsabilité environnementale. Ce lundi matin, quatre sketches sont ainsi publiés sur différentes plateformes numériques. On y retrouve notamment l'un des visages de la campagne, la Fribourgeoise Margot Chauderna, la présidente des Jeunes Vert·e·x·s suisses, mais aussi deux jeunes humoristes en les personnes du Genevois Damian Veiga et de la Valaisanne Sarah Mottet.

Inspirés du ton satirique de la série à succès *The Office*, les sketches parodient la vie des multinationales, jugées principales responsables des atteintes à l'environnement. «On a imaginé par exemple une séance de brainstorming entre des cadres qui réfléchissent à des solutions écologiques pour leur entreprise qui ne servent finalement à rien, relève Gaëlle Valterio, coprésidente des Jeunes Vert·e·x·s vaudois et cheville ouvrière de l'opération. On voulait un ton drôle et positif, taquiner nos adversaires, plutôt que de les attaquer.»

Pour la Chablaisienne, il était important de casser l'image colportée par les adversaires de l'initiative qui, pour rappel, demande que soit inscrit le principe de respect des limites planétaires dans la Constitution. «On nous dépeint comme des moralisateurs qui veulent imposer des restrictions aux gens», souligne Gaëlle Valterio. En fin d'année passée, lors du lancement de leur campagne, l'alliance des partis bourgeois n'avait en effet pas eu de mots assez durs pour dénoncer une initiative digne «des pires dictatures communistes». Des élus décrivaient alors une bombe «sociopolitique» qui allait plonger le pays dans «une expérimentation économique» provoquant des hausses de prix massives.

«On voulait un ton drôle et positif, taquiner nos adversaires, plutôt que de les attaquer»

GAËLLE VALTERIO, COPRÉSIDENTE DES JEUNES VERT·E·X·S VAUDOIS

Au contraire, Gaëlle Valterio estime que ce sont leurs opposants qui se montrent «moralisateurs et paternalistes» avec cette jeunesse qui essaie, avec cette initiative, d'ouvrir le débat et d'éveiller les consciences. «Ceux qui prétendent que les conséquences des crises environnementales se feront ressentir ailleurs et plus tard se trompent. La Suisse est touchée aujourd'hui», insiste la Vaudoise, rappelant les éboulements

dans les Alpes, les inondations ou encore la tempête de La Chaux-de-Fonds. Aux yeux de Damian Veiga, également engagé au sein des Vert·e·s, «l'humour a l'avantage de pouvoir sortir de ce contexte anxigène, encore renforcé par la montée des forces réactionnaires de par le monde, mais aussi d'arriver à faire passer des messages».

Manifestations de 2019

Les Jeunes Vert·e·x·s sont conscients qu'il sera difficile de faire accepter leur initiative. Les sondages les annoncent déjà perdants. Dans la campagne, ils semblent un peu seuls, la gauche étant sortie vainqueur, mais éreintée en termes de moyens, de la récente votation sur les autoroutes. Gaëlle Valterio se souvient de l'année 2019 où la jeunesse manifestait dans les rues en faveur du climat, applaudie par l'opinion publique. «Nos adversaires ont peut-être eu peur des succès électoraux des partis écologistes, s'interroge encore Gaëlle Valterio. C'est pour cela qu'ils nous attaquent, alors que nous demandons juste un avenir heureux et plus durable, un avenir où il fait bon vivre, voire où l'on peut encore vivre tout court.»

De son côté, Lisa Mazzone, présidente des Vert·e·s suisses, ne partage pas l'appréciation que l'image de cette jeunesse écologiste se soit dégradée depuis 2019. «Quand on regarde leurs actions et leur communication, on voit toujours beaucoup de dynamisme, d'engagement et de compétence», observe la Genevoise, même si celle-ci regrette que «la droite n'a de cesse de décrédibiliser ces jeunes, afin de parasiter leur message, dans le seul but de ne pas parler du fond, soit les solutions face aux atteintes graves à l'environnement.» ■

Le spectre de la faillite plane encore sur les remontés mécaniques de la Dôle

AIDE Alors qu'une tentative de réferendum intercommunal vient d'échouer, Télé-Dôle devra attendre un verdict sur un recours administratif qui gèle son sauvetage. La procédure questionne le dispositif d'investissement solidaire de la région

XAVIER LAMBIEL

Pour le vice-président de la société, Olivier Riesen, «ce qui est décevant, c'est que nous avons déjà cru deux fois que nous pourrions nous concentrer sur l'avenir, reconstituer les entreprises, et terminer les travaux pour cet été». Menacée de faillite, Télé-Dôle devra attendre avant de bénéficier de l'argent promis par l'association des communes de la région. Un recours administratif a été déposé contre la décision qui devait permettre le sauvetage des remontées mécaniques qui surplombent Nyon et le Léman. Il soupire: «Maintenant, nous devons expliquer cette situation au juge français. La procédure ouverte en Suisse pourrait durer des mois, et nous perdons du temps et de l'argent.»

Réunis à la fin du mois d'octobre dernier, les représentants des communes de la région de Nyon avaient presque unanimement voté pour sauver la société en y injectant 2,6 millions de francs. Dans la continuité, le Conseil d'Etat a choisi de lui octroyer une

subvention de 560 000 francs, tout en abandonnant une créance de 2 millions de francs. L'argent doit surtout servir à achever le chantier du «Lapin blanc», un bâtiment d'accueil situé sur le territoire français, et dont les travaux ont été stoppés en avril 2023, faute de liquidités. Une procédure de sauvegarde est ouverte devant le Tribunal de commerce de Besançon.

«Aucun Conseil communal n'a pu s'exprimer»

Conseillère communale indépendante à Saint-Cergue, Alice Duvert a déposé ce recours administratif fin novembre. Il entraîne un effet suspensif. Pour combattre la décision de l'association des communes, avec des citoyens de la région, elle avait aussi tenté d'organiser le premier référendum intercommunal de l'histoire du canton. Le verdict est tombé il y a un peu plus d'une semaine: ils ont échoué à réunir 5892 signatures en un mois dans 37 communes, soit 10% du corps électoral. Alice Duvert insiste: «Je suis peut-être têtue, mais il y a beaucoup trop d'irrégularités et d'émotions dans ce dossier. Je ne suis pas d'accord avec ce qu'il se passe, sur le fond et sur la forme.»

L'argument principal du recours est un peu technique. L'instrument qui permet d'engager ces 2,6 millions de francs, c'est le dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (Disren).

Il exige qu'une commune porte la responsabilité du projet financé, et en assume les coûts de fonctionnement. Dans ce cas précis, à la suite d'une motion déposée en juin dernier, le projet de sauvetage est exceptionnellement porté par la région et ses 37 communes. Alice Duvert souligne que cette possibilité avait été supprimée du dispositif en 2019. Pour elle, «normalement, ces budgets sont votés, et avec cette façon de faire, aucun Conseil communal n'a pu s'exprimer».

Selon Olivier Riesen, «la recourante mélange des pommes et des poires». Il rappelle que la région détient 94% de Télé-Dôle et que la motion de juin dernier était contraignante. Lui-même avocat, il se décrit «serein» mais refuse de sous-estimer la procédure. Il peste contre «un gâchis»: «Nous vivons notre plus beau début de saison depuis très longtemps et tous les skieurs passent devant ce bâtiment inachevé au pied des pistes. Tant qu'il ne sera pas fini, nous ne percevons pas les loyers et nous avons besoin de cet argent.» Désormais, Alice Duvert a jusqu'à la fin janvier pour payer les avances de frais de procédure, et se déterminer sur les précisions demandées par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC). Elle sourit: «Je ne sais pas ce que ça va donner, mais je pense que j'ai une chance.» ■